

Réunion d'information à l'attention des entreprises Sauer-Pechelbronn

Compte rendu 08/07/09 - MDSA

Réf : CR_09/07/09

Objet : Compte rendu du 08/07/09 – Réunion d'information à l'attention des entreprises Sauer-Pechelbronn

Affaire suivie par : Céline Husson 03 88 90 77 69 celine.husson@sauer-pechelbronn.fr

Présent(e)s :

M BRACONNIER Vice président Economie CCSP

M DAVID Conseiller CCI Strasbourg et Bas Rhin

Mme LAFONT Conseillère CCI Strasbourg et Bas Rhin

M IHSSAN Intervenant - entreprise VELUM

M HUSSON Agent de développement

Mme HUSSON Chargée de mission

Mme ZITZMANN Animatrice Fédération PAC

M FUCHS Fédération PAC
Restaurant La Pépinière à Woerth

M TROG Fédération PAC
Motoculture services Trog à Preuschdorf

Mme KAYSER
Boulangerie pâtisserie KAYSER à Morsbronn-les-Bains

Mme ORTH
Beauté Signée à Preuschdorf

M VOLTZ Construction Voltz –
Maisons Gérard Construction à Morsbronn-les-Bains

Excusé(e)s :

M HAAS Président CCSP

M DUCHMANN Président Fédération PAC

M KUSTNER Conseiller CMA secteur Wissembourg

Mme CRESCIOLI Animatrice territoriale Région Alsace

Thème 1 : La démarche « Charte Qualité Commerce Artisanat et Service » (par Brigitte Lafont Chambre du commerce et de l'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin)

→ mesurer et améliorer la qualité d'accueil et de service de votre entreprise à travers une démarche allant du diagnostic à la visite mystère.

Que peut apporter à votre entreprise la démarche Charte Qualité ?

- un outil d'évaluation pour mesurer et améliorer la qualité de l'accueil et du service clients en magasin
- un regard extérieur, neutre sur l'entreprise
- la possibilité de valoriser une dynamique individuelle et collective sur un même site commercial, au travers d'une association de professionnels
- une communication dans la presse régionale et locale

Quel est le coût ?

Dans le cadre de l'OCM = 80 € HT pour une entreprise adhérente à la Fédération PAC

Autres tarifs :

135 € HT pour une entreprise adhérente à une union commerciale,

195 € HT pour une entreprise non adhérente.

Vous êtes candidat pour obtenir le label 2010 ?

Calendrier :

- Engagement de l'entreprise et pré-diagnostic avec la CCI : avril à septembre 2009
- Visite et appels « clients mystères (cabinet extérieur) : juin à octobre 2009
- Analyse des résultats, recommandation et conseil : novembre - décembre 2009
- Si admission, remise de la charte et des documents de communication : janvier 2010

Contact : Luc DAVID Conseiller CCI au 03 88 75 25 25 ou l.david@strasbourg.cci.fr

Plus d'informations sur le site de la Chambre du commerce et de l'Industrie :

http://www.strasbourg.cci.fr/web/pointeco/pe_editions/pe_web_2009/pe_ed_0409/5016.php

Thème 2 : L'éclairage de votre point de vente ou d'exposition : facture énergétique et marketing (par Velum International)

→ Velum développe, conçoit, fabrique et personnalise luminaires et sources lumineuses avec une expertise spécifique en éclairage de commerces tous secteurs confondus.

État de lieux

L'éclairage d'un point de vente représente entre 35 et 50% de sa consommation totale en énergie ;
Les exigences réglementaires en la matière ne sont pas connues des entreprises.

Les effets de l'éclairage sur le comportement d'achat sont bien connus des grands groupes, moins des petites entreprises.

Un éclairage bien étudié, c'est un point de vente relooké à moindre frais !

Conseils

Repenser l'éclairage c'est :

- s'entourer de professionnels pour acquérir les bonnes pratiques et se débarrasser des idées reçues,
- sélectionner les investissements pertinents à réaliser en matière d'éclairage d'ambiance, d'accentuation, de vitrine ou façade.
- choisir les produits adaptés pour diviser par deux sa consommation énergétique et se mettre en accord avec les différentes réglementations.

L'entreprise Velum vous propose un diagnostic-conseil gratuit.

Contact : Cyril Ihssan – Conseiller éclairagiste 06 09 84 82 78 ou ihssan.cyril@gmail.com

Plus d'informations sur le site de *VELUM Créateur de lumière*

<http://fr.velum.biz/home.php?page=accueil&env=fr&lang=fr>

Actualité de votre territoire :

« Vous avez des projets de modernisation, de développement ou de création ? »

Bénéficiaire de 15 à 25 %* de subvention sur vos investissements de contrainte, de capacité ou de production (*selon règlement d'attribution des aides OCM).

Contact : Communauté de communes Sauer-Pechelbronn : Céline HUSSON, Chargée de mission animation économique au 03 88 90 77 69 ou celine.husson@sauer-pechelbronn.fr

Plus d'informations sur le site de la communauté de communes : www.sauer-pechelbronn.fr rubrique « entreprendre »

« Adhérez à la Fédération PAC et bénéficiez de nombreux avantages ! »

- la démarche Charte qualité de la CCI à 80 € HT,
- la majoration* des aides à l'investissement OCM (*selon règlement d'attribution des aides OCM)
- des encarts publicitaires à moindre coût,
- des événements commerciaux, etc

La Fédération PAC Sauer-Pechelbronn, c'est :

- 50 entreprises adhérentes unies pour dynamiser le tissu économique local et promouvoir les produits et les techniques
- 3 objectifs = animer, communiquer, fédérer
- des moyens importants = une animatrice, des outils, des actions, un partenariat fort avec les collectivités et l'État.

Contact : Isabelle Zitzmann, Animatrice de la Fédération PAC au 03 88 90 77 82 ou isabelle.zitzmann@sauer-pechelbronn.fr

Le Président
par délégation
Le Vice-Président
Armand BRACONNIER

